

Chroniques de l'enquête PSELL-3/2004

N° 24 - mai 2006

Formation et nationalité au sein de la population exerçant un emploi

Mireille ZANARDELLI*

Dans les économies modernes, on observe, depuis quelques décennies, une tendance à l'élévation du niveau de formation de la population active. Cette évolution résulte, d'abord, d'une démocratisation de l'école et de l'allongement de la scolarité pour tous, mais aussi d'une adaptation nécessaire de la population active à des métiers de plus en plus qualifiés. Cette tendance générale n'est cependant pas identique selon les différents groupes de la population, et notamment pour les populations étrangères et la population autochtone.

Au Luxembourg, les différences liées à la nationalité sont sans doute plus visibles qu'ailleurs dans la mesure où le phénomène migratoire est très atypique par rapport à ce que connaissent les autres pays de l'Union européenne des 15 :

- d'une part, du fait de son ampleur : en 2004, les travailleurs immigrés représentent 44% de la population active résidente et,
- d'autre part, du fait de la diversité des mouvements migratoires : historiquement, on observe d'abord une immigration italienne à partir des années 50, relayée à la fin des années 60 par une immigration portugaise. Les ressortissants italiens représentent aujourd'hui 8% de la population active étrangère résidente, tandis que les Portugais en constituent 40%. L'immigration issue des pays limitrophes est également massive, notamment depuis le début des années 90 : les immigrés français, belges et allemands représentent, en 2004, 30% de la main-d'œuvre résidente étrangère. A côté de ces trois mouvements migratoires, on note aussi l'arrivée plus récente d'autres nationalités, de l'Union européenne ou hors de l'Union européenne (qui représentent ensemble plus de 20% de la communauté étrangère résidant et travaillant au Luxembourg au 2004).

Des niveaux de formation très disparates selon la nationalité

En 2004, 22% des personnes exerçant un emploi et résidant au Luxembourg ont un niveau de formation correspondant à l'enseignement primaire, 11% ont un niveau équivalent au secondaire inférieur, 39% ont achevé un niveau secondaire supérieur et 29% possèdent un diplôme de l'enseignement post-secondaire (universitaire ou autre).

Ces chiffres moyens masquent de nombreuses disparités selon la nationalité. Les plus diplômés sont, d'une part, les immigrés provenant des pays frontaliers du Luxembourg et, d'autre part, les étrangers de l'Union européenne des 15 autres que les Portugais et les Italiens¹. Ces deux groupes

les plus diplômés se distinguent très nettement des autres avec environ 60% d'entre eux ayant un diplôme post-secondaire, alors que ce chiffre n'excède jamais 28% pour les autres nationalités (y compris luxembourgeoise).

Les Luxembourgeois, les Italiens et les étrangers hors Union européenne des 15, même s'ils sont beaucoup moins fréquemment titulaires d'un diplôme de l'enseignement post-secondaire, restent massivement concentrés dans les niveaux secondaire supérieur et post-secondaire : le premier niveau représente environ 45% des actifs de chaque nationalité et le second, entre 19% (Italiens) et 28% (Luxembourgeois). La communauté portugaise, quant à elle, se concentre surtout sur le niveau primaire (62%). Moins de 3% des ressortissants portugais possèdent, en 2004, un diplôme de l'enseignement post-secondaire.

Au cours des 15 dernières années, une augmentation globale des niveaux de formation, mais dans des proportions très différentes selon la nationalité

Entre 1989 et 2004, les niveaux de formation de la population exerçant un emploi et résidant au Luxembourg ont globalement augmenté :

- la part de ceux ayant un niveau primaire a chuté de 14 points (36% en 1989 contre 22% en 2004) ;
- celle des actifs possédant un niveau secondaire inférieur a augmenté de 4 points (7% contre 11%) ;
- celle des actifs ayant un niveau secondaire supérieur a baissé de 7 points (46% contre 39%) ;
- enfin, la part des actifs possédant un diplôme post-secondaire a bondi de 18 points, passant de 11% en 1989 à 29% en 2004.

L'évolution des niveaux de formation des actifs de nationalité luxembourgeoise est pratiquement identique à celle que l'on observe en moyenne sur l'ensemble de la population exerçant un emploi : les niveaux post-secondaires ont augmenté de 15 points tandis que les niveaux primaires ont chuté de 16 points.

En revanche, pour les autres nationalités, les évolutions sont assez différentes. Le niveau de formation des immigrés français, belges et allemands est sensiblement plus élevé en 2004 qu'en 1989 : la part de diplômés de l'enseignement post-secondaire est passée de 21% à 62%. C'est sans conteste la population pour laquelle l'élévation des niveaux de formation est la plus importante. Il apparaît donc nettement que l'immigration en provenance des pays

* CEPS/INSTEAD

¹ 27% des étrangers de l'Union européenne des 15 (autres que les Portugais et les Italiens) sont de nationalité britannique et 32% de nationalité néerlandaise.

limitrophes concerne une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée. Déjà en 1989, elle constituait le groupe d'actifs le mieux formés, et le phénomène s'est largement amplifié au cours des quinze dernières années. Cette évolution est le résultat de deux phénomènes :

- d'abord, les actifs originaires de la Grande Région qui viennent s'installer au Luxembourg sont, en moyenne, de plus en plus qualifiés ;
- ensuite, on observe, depuis quelques années, l'arrivée au Luxembourg d'immigrés français, belges et allemands très qualifiés et qui ne sont pas originaires de la Grande Région : le bassin d'emploi de la Grande Région attire désormais une main-d'œuvre qualifiée venant de plus en plus loin.

Ainsi, les pays frontaliers du Luxembourg constituent le réservoir de main-d'œuvre privilégié pour la main-d'œuvre qualifiée dont le pays a besoin. C'est en cela que l'immigration en provenance de France, de Belgique et d'Allemagne se distingue de l'immigration italienne et portugaise, qui a permis, et permet encore, de pourvoir des emplois généralement peu qualifiés.

Pour les Portugais, l'élévation des niveaux de formation s'opère par un transfert d'une partie du niveau primaire vers les niveaux secondaire inférieur et supérieur. Le premier niveau a chuté de 27 points, passant de 89% en 1989 à 62% en 2004, tandis que le niveau secondaire inférieur a augmenté de 10 points et le niveau secondaire supérieur, de 14 points. En revanche, les immigrés portugais restent très peu nombreux à accéder à l'enseignement post-secondaire (moins de 3% en 2004).

Pour les Italiens², la situation est différente : c'est le niveau post-secondaire qui enregistre la plus forte hausse (+18 points). Il est intéressant de noter qu'en 1989, les parts des étrangers portugais et italiens diplômés de l'enseignement post-secondaire étaient les mêmes (moins de 1%), alors que 15 ans après, les premiers restent très rares à y accéder, tandis que pour les seconds, on observe une augmentation importante.

La différence entre les Italiens et les Portugais s'explique, en premier lieu, par le fait que l'immigration italienne est plus ancienne ; au fil des générations, leur niveau de formation se rapproche de celui de la population autochtone. Ainsi, si l'on compare les étrangers italiens et portugais qui ont mené tout ou partie de leur scolarité au Luxembourg, on observe effectivement que les premiers ont des niveaux de formation plus élevés que les seconds : 21% des Italiens scolarisés au Luxembourg ont un niveau de formation post-secondaire, contre 7% des Portugais³.

La différence entre les niveaux de formation des étrangers de nationalité italienne et portugaise tient, en second lieu, à l'arrivée sur le territoire luxembourgeois, d'étrangers qui immigrèrent après avoir fait leurs études dans leur pays. On note que les Portugais qui ont fait leurs études dans leur pays d'origine et qui viennent au Luxembourg pour y travailler (quelle que soit leur date d'arrivée dans le pays) ont des niveaux de formation très faibles : 85% d'entre eux ont un niveau primaire. En revanche, les actifs de nationalité italienne qui ont immigré au Luxembourg après leurs études ont des niveaux de formation plus élevés : 55% ont un niveau primaire et 16% ont un niveau post-secondaire.

Niveaux de formation de la population exerçant un emploi selon la nationalité en 1989 et 2004 (en %)

	Luxembourgeois		Portugais		Italiens		Français, Belges et Allemands		Autres nationalités			Ensemble	
	1989	2004	1989	2004	1989	2004	1989	2004	1989	Autres UE 2004	Autres hors UE 2004	1989	2004
Enseignement primaire	29.3	13.6	89,0	62.4	54.3	31.7	13.2	5.9	38.8	3.1	22.3	36.4	21.6
Enseignement secondaire inférieur	7.7	12.5	0.9	10.6	2.9	5.1	8.3	7.7	4.5	11.5	9.7	6.6	11.1
Enseignement secondaire supérieur	50.9	46.5	10,0	24.3	41.7	44.1	57.8	24.4	44.8	25.7	46.9	46.2	38.6
Enseignement post-secondaire	12.1	27.4	0.1	2.7	1,0	19.1	20.7	62,0	11.9	59.7	21.1	10.8	28.7

Sources : PSELL-3/2004, CEPS/INSTEAD, STATEC, PSELL-1/1989, CEPS/INSTEAD

² Pour les étrangers des autres nationalités (autres UE et hors UE), la comparaison entre 1989 et 2004 n'est pas possible compte tenu de trop faibles effectifs dans l'enquête PSELL de 1989.

³ Parmi les immigrés qui sont présents depuis longtemps dans le pays, il en existe un certain nombre qui ont choisi de prendre la nationalité luxembourgeoise, ce qui biaise en partie nos résultats. Ce biais ne devrait pas avoir une incidence importante sur les résultats puisque, en 2004, seuls 12% des personnes nées en Italie sont de nationalité luxembourgeoise ; ce chiffre s'établit à 3% pour les personnes nées au Portugal.

La source de données : Le PSELL-3 (Panel Socio-Economique Liewen zu Lëtzebuerg) est une enquête qui a été lancée en 2003 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidant au Luxembourg. Grâce à la méthodologie mise en oeuvre pour sa réalisation, les résultats issus de cette enquête effectuée auprès d'un échantillon initial de quelque 3500 ménages (9500 individus) constituent des estimations précises des chiffres concernant l'ensemble de la population. Le PSELL-3 sera réalisé chaque année par le CEPS/INSTEAD, en collaboration avec le STATEC. Il s'inscrit dans le programme statistique EU-SILC de l'Union Européenne (European Union - Statistics on Income and Living Conditions) destiné à connaître les revenus et conditions de vie des personnes et des ménages dans les différents Etats membres. Plus d'infos : www.ceps.lu/vivre.